

Document 1 de 1



**La lenteur excessive de la justice prud'homale - A propos de TGI Paris, 5 juin 2013, n° 12/04402**

POIRIER Mireille

2013

Note de jurisprudence

**Numéro JurisData : 2013-021760**

**Abstract**

■- Contentieux du droit du travail, procédure prud'homale, principe du délai raisonnable, responsabilité de l'administration.

■- Jugement du TGI de Paris du 5 juin 2013 ; fonctionnement du service public de la justice ; contestation de licenciements pour motif économique ; dépassement des délais légaux pour réunir les Bureaux de conciliation et de jugement ; prononcé des jugements ; plusieurs années après l'audience ; engagement de la responsabilité de l'Etat (oui) ; fondement ; article L. 141-1 du COJ ; exigence d'un délai raisonnable ; exigence renforcée en matière prud'homale ; réparation du préjudice ; cause = fonctionnement défectueux du service public de la justice ; manque de moyens et engorgements ; dommage = attente d'une décision ; tensions psychologiques entraînées par l'incertitude ; perte de confiance dans les capacités de la juridiction à répondre à sa mission ; réparation intégrale.

---

**Publication**

Droit ouvrier 2013, n° 783 - 7 pages

---

**Code cité**

■- Code de l'organisation judiciaire, article L. 141-1

**Jurisprudence citée**

▪▪ Tribunal de grande instance Paris du 5 juin 2013

© LexisNexis SA